



L'EXPÉRIENCE

DE LA RUE



Témoignages

*et recommandations
depuis le poste de mal-logé*

LES CAHIERS DE
LA FONDATION ABBÉ PIERRE
AUVERGNE RHÔNE-ALPES

#1 - FÉVRIER 2019





Mille Mercis !

À **Aïcha, Danièle, Marie-Ange, à Fabien, Kévin, monsieur Muteba, Thomas et Yannick** pour ces témoignages, ces idées et la bonne humeur avec laquelle ils ont poursuivi cette aventure avec nous.

À **Atlantide Merlat**, chargée d'études sur les thématiques de l'habiter et de l'évaluation participative, pour l'animation de la démarche et l'élaboration du recueil d'expérience.

Aux membres du **Conseil de Vie Sociale de la Maison Rodolphe** (FNDSA) et à l'équipe de l'accueil de jour pour son accueil sympathique et la discussion féconde engagée autour de nos premiers résultats.

À **Françoise Fourmestaux**, bénévole à l'association **PasserElles Buissonnières** à Lyon 1^{er} et **David Grand**, chercheur et formateur à l'**IREIS de Saint-Etienne**, qui ont accepté de suivre la progression du travail.



*Faire place
aux personnes à la rue
et sortir de la position de
ventriloque*

En 2017, **l'agence régionale de la Fondation Abbé Pierre** a ouvert dans ses locaux, un espace de paroles à 8 personnes à la rue ou l'ayant connue.

exploration menée un peu plus tôt dans le cadre de l'éclairage régional pour lutter contre le mal-logement avait été l'occasion pour nous d'entendre la brutalité de la rencontre de personnes sans-abri avec des dispositifs sans perspective de solutions, de la violence vécue côté acteurs sociaux d'une modification importante de leur fonction de plus en plus tournée vers de la mise en attente des personnes ; et ainsi de repérer qu'expérience des personnes à la rue et expérience des dispositifs se trouvaient de plus en plus disjointes.

L'idée a alors cheminé d'ouvrir la possibilité aux personnes de prendre la parole et d'aborder leurs parcours de vie à la rue, en se décalant du seul témoignage des conditions de vie, fonction dans laquelle nous avons souvent enfermé les personnes en situation d'exclusion.



Approcher les solutions expérimentées par ceux qui n'ont d'autre choix que de faire avec, parfois faire sans.

Nous avons trop souvent parlé à leur place. La question de la participation des personnes n'est pas nécessairement nouvelle. Pour autant c'est notre place à tous que nous devons bouger, y compris celle que nous occupons en tant qu'acteurs, pour parvenir à faire école autrement et ouvrir une place aux personnes dans la connaissance des processus et dans la fabrication de réponses concrètes pour sortir de la rue.

A partir de l'expérience de ces situations vécues, nous pouvons nous risquer à regarder les limites des réponses existantes, les trous dans la raquette de nos dispositifs, et approcher les solutions expérimentées par ceux qui n'ont d'autre choix que de faire avec, parfois faire sans.

Si cette période de tension palpable sur le front de l'urgence peut nous apporter des enseignements, c'est sans doute la nécessité de prendre en compte les capacités des personnes qui vivent aux portes du logement et mobilisent leurs propres solutions, qui trouvent des réponses concrètes à leurs problèmes. Qu'ont-elles à nous dire des actions pensées pour répondre à leurs difficultés ? Quelles pistes d'amélioration de nos réponses institutionnelles se dégagent de cette expérience de la rue ?

Ce recueil d'expériences des personnes telles qu'elles ont vécu, perçu, ressenti le système de réponses depuis l'attente à la rue, n'apporte pas toutes les réponses à ces questions mais il amorce la dynamique. Il participe de la lutte contre les représentations vis-à-vis des personnes exclues du logement, à ouvrir la parole et le savoir, à faire mouvement aux côtés des mal-logés.

**L'équipe de l'agence régionale
Auvergne Rhône-Alpes
de la Fondation Abbé Pierre**

Portraits

des membres du groupe



KÉVIN

21 ans. Issu de la protection de l'enfance, Kévin a connu foyers et familles d'accueil. A 20 ans, il abandonne son contrat jeune majeur pour vivre chez sa mère. Elle-même en grande difficulté, sous curatelle, elle n'arrive pas à l'accueillir dans de bonnes conditions. Il décide alors de quitter la Bretagne et via les réseaux sociaux trouve un plan en Isère où il devient locataire d'un studio qu'il paie avec des petits boulots. Il ouvre sa porte à des galériens, se fait squatter l'appartement, perd son emploi. Il part alors rendre visite à un copain sur Lyon et finalement ne rentrera jamais chez lui. Sans ressource, Il dort dans une tente, dans une grotte, dans un squat, dans une allée... et se réfugie quotidiennement dans les accueils de jour en attendant des jours meilleurs.



YANNICK

26 ans. Yannick dort avec Kévin dans la grotte. Allocataire de l'AAH, il connaît un parcours résidentiel chaotique. Plusieurs foyers, jamais de logement autonome. Débrouillard, il partage avec les autres sans-abri ses astuces de survie dans la rue.

THOMAS

20 ans. Thomas quitte le domicile de ses parents et, sans ressource, se retrouve à la rue. Il est hébergé par une association pendant plusieurs semaines mais une exclusion de la structure rompt tout accompagnement. De nouveau dans la rue, il fréquente les accueils de jours où il rencontre Kévin et Yannick. Il dort avec eux dans la grotte.

**AÏCHA**

40 ans. Après un divorce difficile, elle reste dans le logement conjugal. Ses difficultés à gérer le budget entraîne une dette locative puis une expulsion. Elle est alors hébergée en CHRS où elle trouve sa place et s'implique activement en tant que représentante du Conseil de la Vie Sociale. Elle s'investit dans la vie institutionnelle en participant à l'évaluation interne et à la réécriture du règlement de fonctionnement. Après plusieurs années de reconstruction intime et sociale, elle accède à un logement autonome.

**DANIÈLE**

63 ans. Après un divorce et la perte de son emploi, elle connaît plusieurs années chaotiques. Logement insalubre, hébergement précaire, expulsion locative... A l'issue d'une hospitalisation en psychiatrie, elle est accueillie temporairement chez son frère. Après des mois de cohabitation compliquée, le curateur trouve une place en pension de famille, organise le déménagement et l'accompagne dans toutes les démarches d'installation. Après une période d'adaptation difficile, Danièle trouve dans le modèle communautaire une place parmi les autres, un ancrage et un sentiment fort d'attachement.

**MARIE-ANGE**

28 ans. Après une profonde dépression, Marie-Ange n'arrive plus à remplir ses obligations de locataire. Elle n'ouvre plus les courriers, ne sait pas où trouver l'aide nécessaire, souffre de solitude et d'isolement. En rupture de ressource, elle s'adresse au CCAS pour demander des aides alimentaires. Elle est expulsée de son appartement pendant qu'elle est hospitalisée en psychiatrie. Elle sort de l'hôpital sans solution, appelle le 115 sans succès, et se retrouve contrainte de vivre quelque temps chez sa sœur. La SIAO finit par lui proposer une place d'hébergement en CHRS dans lequel elle est encore hébergée.

FABIEN

34 ans. Après une enfance chaotique, il fait plusieurs allers retours entre la rue et la prison. Il vit principalement en squat avec ses copains de teuf. Après un dernier séjour en prison, une association l'accompagne dans ses démarches de réinsertion et lui trouve un studio en résidence sociale.

M. MUTEBA

Environ 45 ans. Débouté de la demande d'asile, en attente de régularisation et sans ressource, il est hébergé en CHRS depuis plusieurs années.



Danielle, Aïcha et Marie-Ange sont ponctuels ce premier matin où nous avons rendez-vous dans les locaux de la **Fondation Abbé Pierre**.

Après un café ou deux, nous nous sommes installés dans une petite salle pour nous mettre au travail. Je les connaissais, j'avais confiance en leur capacité à s'impliquer dans la mission. Ils sont là pour partager collectivement leurs expériences de l'hébergement et penser ensemble des axes d'amélioration du secteur. Ils se présentent rapidement les uns aux autres, j'énonce la commande et précise que suite à un précédent travail d'enquête, j'ai recueilli des récits de vie qui m'ont appris à regarder la part d'ordinaire dans l'extra-ordinaire. Je propose donc à chacun de se limiter à un retour factuel de leurs expériences pour parler de ce qui existe, de ce qui se passe, de ce qu'on pourrait imaginer autrement.

J'anime le groupe selon les méthodes de l'entretien ethnographique flexible, non directif, non standardisé. Une approche qui permet de travailler à partir du récit avec la souplesse de la conversation informelle facilitant la rencontre. La

séance s'écoule avec bienveillance et intelligence. C'est ainsi que nous entrons dans le sujet.

Les séances suivantes, nous sommes rejoints par **Yannick, Thomas, Kévin, Fabien, M. Muteba** qui intègrent la réflexion collective avec l'aisance de ceux qui ont des choses plus dures à vivre ailleurs. Nous ne sommes pas réunis pour traverser la galère mais pour en parler. Dans un souci de justesse, ils sont attentifs à eux-mêmes et aux autres. L'hébergement, l'urgence sociale, la vie dehors, les colères qui se transforment en idées pour humaniser les services d'aide sociale... Ils racontent et partagent, au bénéfice de l'instant présent qui a déjà l'avantage de se vivre. L'opportunité de vivre autre chose que la gestion des difficultés a porté les participants au bout de la démarche. Nous n'avons pas pour ambition de monter en généralité mais de produire de la connaissance à partir d'expériences matérielles et émotionnelles qui viendraient éclairer une réalité mal connue.

Habitée à travailler dans des foyers et autres lieux d'accueil, je n'ai pas été témoin de grandes révélations sur leur fonctionnement quotidien. La liste des manques et des dysfonctionnements est souvent partagée par les professionnels du secteur. C'est la manière d'aborder les problèmes et de les penser collectivement qui éclaire le sujet d'une autre lumière.



L'institution attend des personnes accompagnées qu'elles se conforment à un système de relations pensé sans eux.

Accepter le fonctionnement collectif des foyers exige un rétrécissement des espaces d'expressions de décisions bien plus difficile à avaler que les repas collectifs. La cohabitation permanente, l'absence d'intimité, le manque d'hygiène, le bruit, les rendez-vous éducatifs sont avancés comme les principaux facteurs matériels à transformer pour humaniser les foyers. Mais ils ne sont que la manifestation apparente d'un secteur qui manque de clarté quant à ses intentions. L'impression d'être infantilisé, baladé d'un guichet à l'autre, l'objet de discussions où l'intéressé n'est pas convié, nourrit le sentiment de disqualification sociale. Tout se passe comme si l'exclusion n'était pas un passage dans la vie d'une personne ordinaire, mais un état qui la maintient hors de la commune humanité. Ce qu'elle vit n'est pas entendu comme un scandale, mais comme la panoplie classique d'une catégorie sociale.

L'installation dans un foyer confronte non seulement à un chamboulement du domestique mais aussi à l'apprentissage d'une conduite, celle de l'hébergé d'une nuit ou de plusieurs années. L'institution ne se contente pas d'organiser un fonctionnement qui régit les actes de la vie quotidienne et les relations entre bénéficiaires et professionnels. Elle attend des personnes accompagnées qu'elles se conforment à un système de relations pensé sans eux.

“

*La
question
n'est pas
comment
mais
quand ?*

”



L'accompagnement

Social

EN CHEMIN VERS LE SANS-ABRISME : L'EXPULSION RÉVÉLATRICE DE VULNÉRABILITÉS, ET AU DÉPART...

DANIÈLE

— Moi c'est une assistante sociale qui m'a fait un dossier de surendettement, je suis partie du logement et ça s'est terminé en douceur.

MARIE-ANGE

— Moi c'était dans le parc privé alors la propriétaire m'a harcelée, de quoi me faire encore plus sombrer dans ma dépression. Je n'étais pas au courant des aides qu'on pouvait avoir, je ne savais rien. Il a fallu des mois pour que j'aie une assistante sociale au CCAS. Des fois, j'y allais pour avoir une aide alimentaire et à force de me voir de manière régulière ils m'ont dit « attendez, on va vous faire rencontrer l'assistante sociale. » J'ai eu beaucoup de chance parce que l'assistance sociale était très humaine. Après, je suis allée à une permanence sur les expulsions où ils te disent comment faire. Après on m'a envoyée voir une avocate mais j'ai fini à l'hôpital psychiatrique et la proprio en a profité pour m'expulser. J'ai eu des permissions de l'hôpital pour faire des cartons et sauver quelques affaires. Puis on a fait appel à une association qui a déménagé les meubles qui sont stockés actuellement dans un box que je paie tous les mois. Il y a de quoi redémarrer dans un nouveau logement. Le reste est resté dans l'appartement, c'est tout perdu. Si je n'avais pas eu d'aide, je me serais vraiment retrouvée sans rien.

DANIÈLE

— Moi quand je suis partie chez mon frère, j'ai tout déménagé. Mais après, j'ai dû en laisser une grande partie chez lui. En plus, il m'a laissé des affaires dehors qui se sont toutes abîmées.

AÏCHA

— Moi c'est différent, le prêteur a amené un huissier et avec la police ils ont tout sorti.

DANIÈLE

— Même si les choses n'ont aucune valeur, c'est ton chez-toi, c'est ton « toi » qui est amputé.

MARIE-ANGE

— Moi c'était pire puisque ça s'est passé pendant que j'étais hospitalisée.

DANIÈLE

— Quand tout te tombe sur la gueule t'es pas très fort.



Au départ, tu commences à ne plus ouvrir ta boîte aux lettres, ni ton courrier. Tu sais que ça va t'arriver, que tu vas retourner dans la rue.

MARIE-ANGE

– En fait il faudrait quelqu'un qui fasse intermédiaire, qui parle à la place de la personne qui n'y arrive plus. (...) Heureusement que ma demi-sœur a pu m'héberger sinon l'hôpital m'aurait remise à la rue. Ils m'ont donné une liste d'adresse pour le linge, pour prendre une douche, et ils m'ont dit d'appeler le 115. J'étais déjà sortie de l'hôpital quand j'ai appelé ma demi-sœur. Je lui ai dit « écoute y a rien. J'ai appelé le 115, il n'y a rien pendant l'été ». Elle m'a aménagé le garage pour que je puisse dormir. Je suis restée un mois et un CHRS m'a téléphoné. C'est vrai que quand on te lâche comme ça dans la nature...

DANIÈLE

– J'ai un peu une expérience similaire. Quand je devais sortir de l'hôpital, mon psychiatre a appelé mon frère pour m'accueillir, mon pire ennemi. Je n'avais pas le choix, on te lâche comme ça.

MARIE-ANGE

– Les hôpitaux lâchent les gens avec un traitement lourd : « vas-y shoote toi bien avec tes médicaments et va dormir dehors ».

DANIÈLE

– Il y a un grand vide inadmissible après les fins d'hospitalisation.



Quand tout
te tombe sur
la gueule t'es
pas très fort.

LES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES : AU-DELÀ DE LA COMPLEXITÉ DES ROUAGES, UNE CHARGE MENTALE À DÉLÉGUER AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

AÏCHA

– Moi je ne peux pas vraiment dire parce qu'en CHRS on a un éducateur comme médiateur avec l'administration. Moi je n'ai pas eu à courir toute seule.

MARIE-ANGE

– Moi pareil, j'ai eu un souci avec la CAF et ma référente sociale a fait les démarches.

AÏCHA

– Les foyers d'insertion c'est bien pour ça, on n'est pas largué. L'administratif c'est le domaine où l'on a le plus besoin d'aide.

DANIÈLE

– Moi aussi j'étais complètement larguée.

AÏCHA

– Ben moi c'est à cause de ça que je me suis retrouvée dans la merde et puis dehors.

DANIÈLE

– Moi aussi, la prise en charge administrative m'a sauvée.

MARIE-ANGE

— Moi je vais avoir une curatelle et tout sera géré. D'un côté ça soulage, mais d'un autre on se dit « on en est arrivé là »... Il faut accepter.

DANIÈLE

— Moi ça m'a fait du bien. Faire les papiers me donnait mal au cœur à vomir. Même si au début j'ai dû m'habituer au curateur, ça m'a énormément soulagée.

MARIE-ANGE

— Après, il faut attendre de rencontrer la personne pour voir comment ça va se passer. Au départ on t'explique simplement que tes papiers et ton argent seront gérés. Moi ce sont les éducateurs du CHRS qui me l'ont conseillé, fortement recommandé. Comme j'ai un suivi psychiatrique il n'y avait pas tellement à argumenter pour que la curatelle soit acceptée.

DANIÈLE

— Ce n'est pas que la psychiatrie : tu peux être malade et savoir faire les papiers. En ce qui me concerne, même avec la curatelle, ce n'est pas évident de retourner vers un logement autonome. Seule je ne me sens pas. Je préfère rester dans un environnement familial en pension de famille.

DANIÈLE

— Moi j'en avais une mais maintenant je préfère le suivi directement en interne à la pension de famille.

MARIE-ANGE

— Moi aussi. J'avais eu une assistante sociale au CCAS. A force de demander des aides alimentaires ils m'ont appelée pour me donner un rendez-vous avec une conseillère, sans vraiment que je sache pourquoi. Mais c'était déjà trop tard il n'y avait plus rien à faire parce que j'avais déjà sombré. Et là quand je partirai du foyer, il y aura

une rupture de suivi social parce qu'il n'y a pas de relais de prévu.

DANIÈLE

— Pour chuter il n'y a rien de tel.

MARIE-ANGE

— L'assistante sociale que j'avais au CCAS était à Villeurbanne. Il faudrait que j'aie un appart' là-bas pour que je retourne la voir.

DANIÈLE

— C'est du gâchis.

DANIÈLE

— C'est pas si bête que ça.

SUSPENDU AU FIL DU RÉFÉRENT

MARIE-ANGE

— Ah ben ça, on a droit à un changement de traitement.

AÏCHA

— À mon époque on avait des référents attirés au CHRS mais si une personne n'était pas bien et qu'elle s'adressait à une autre personne pendant les congés de sa référente on lui répondait « t'attendras son retour ».

THOMAS

— Moi j'aimerais revenir sur les structures pour les jeunes qui sont trop dures, les règles sont très strictes. Je comprends qu'on est dans l'urgence mais j'ai été exclu de ma résidence parce que je suis arrivé en retard. Je me suis retrouvé à Mâcon avec un train annulé, j'ai appelé pour dire que je passais la nuit à la gare. Le lundi je vais à mon rendez-vous avec mon éducateur : « vous

êtes viré ». Ils sont durs. Ils font du très bon travail mais moi j'ai perdu mon dispositif d'aide au retour à l'emploi comme ça (...) Quand on est hébergé dans ce type de foyer pour jeune, le suivi social est une obligation. On a un rendez-vous par semaine, alors me virer à cause des retards, je me suis dit « on ne remet pas quelqu'un à la rue pour ça ». Après c'est mon point de vue.

FABIEN

— C'est ce que je vous dis ils sont trop durs. Vous êtes des gamins, moins de 25 ans. Pour vous aider il faut assouplir les règles.

LE DIAGNOSTIC SOCIAL ENTRE DEVOIR DE MÉMOIRE ET DROIT À L'OUBLI

DANIÈLE

— Je pense qu'il y a des dossiers qui circulent. Tu n'arrives pas là par hasard, ils savent bien ton parcours.

AÏCHA

— Le SIAO envoie le dossier au foyer et l'équipe décide de ton admission à partir de ton parcours, avant même de te recevoir. Ils connaissent bien ton parcours.

DANIÈLE

— Moi avec mes hospitalisations, ça m'a travaillée cette question que tout le monde se transmet tout.

AÏCHA

— J'ai fait trois foyers et à chaque fois ça se passait mal. Ce que j'ai apprécié au

dernier CHRS où j'ai séjourné, c'est qu'ils n'ont pas appelé les foyers d'avant pour savoir comment ça s'était passé chez eux. Ils m'ont dit « maintenant tu es là. Ce qui compte c'est ce que tu fais là, ce qu'on va faire ensemble ». Sauf une fois : une éducatrice a appelé le foyer d'avant pour savoir combien j'avais de dette et sans mon consentement, elle a demandé au téléphone « parlez-nous un peu d'elle ». Je n'ai vraiment pas apprécié. Là, je lui ai dit « non, ça ne se fait pas, demandez moi ».

DANIÈLE

— Quand on rentre quelque part, on a envie de dire « stop je suis là maintenant. On construit ». Et en fait non, on te ramène tes gamelles... on te ramène tes gamelles.

AÏCHA

— Des fois c'est dur de faire confiance aux éducateurs. Et puis, on sent l'ambiance dans les équipes.

DANIÈLE

— C'est déjà là que ça commence.



Vas-y shoote toi bien avec tes médicaments et va dormir dehors.

Au sujet de la rencontre *parfois choisie, parfois subie* avec le travail social...

- **Ne pourrait-on pas faciliter la possibilité pour la personne de changer de référent ?**
- **Ne pourrait-on pas diversifier les métiers aux services des plus vulnérables ?** Ouvrir davantage les structures du secteur à différents professionnels : ceux du médical, des veilleurs, des animateurs, des logisticiens, des juristes, des concierges ... enfin tous les métiers qui réparent les parties d'un parcours.



INVENTONS...

- **Un « carnet de santé social »** pour éviter à la personne de répéter son histoire, sans pour autant être réduite au stigmate de son parcours.



Dehors

*Quand il n'y a plus
que ton sac et ta galère*

LE RECOURS AU 115 : ENTRE DÉCOURAGEMENT ET GESTION DE LA COLÈRE

MARIE-ANGE

— Une fois c'est une amie qui a fait le 115 pour moi. On lui a dit « encore vous auriez demandé pour un homme... mais pour une femme il n'y aura pas de place pendant tout l'été ».

DANIÈLE

— Moi j'ai fait une fois le 115. Ça m'a permis de passer une nuit, de manger un sandwich. Voilà.

YANNICK

— Moi j'ai fait le 115 pendant la période hivernale. En 4 mois d'appels tous les jours, j'ai dormi quatre fois une nuit. Et encore, il n'y a eu que deux fois où j'ai pu arriver à huit heures et manger le soir. Les deux autres fois on m'avait dit qu'il n'y avait pas de place, j'ai rappelé à trois heures du matin et j'ai eu une place parce que quelqu'un ne s'était pas présenté. Et je dormais sur un lit de camp.

DANIÈLE

— Moi j'ai jamais été en foyer de ma vie. Toujours en squat et dans la rue. J'ai essayé plusieurs fois. Au départ tu commences par le 115, la base, mais assez vite tu te décourages et tu n'essaies plus rien.

THOMAS

— Moi j'ai eu une seule place en un mois et demi en appelant tous les jours. Au bout d'un moment tu te dis « tout ça pour dormir dans un foyer dégueulasse où

il faut se lever tôt ». C'est plus rentable de dormir dehors maintenant. T'es tellement déçu de toutes ces associations que t'arrêtes.

FABIEN

— Moi j'ai la clef de facteur, je peux rentrer dans toutes les allées. Si tu la veux c'est cinq euros pour la faire refaire.



Une fois c'est une amie qui a fait le 115 pour moi. On lui a dit « encore vous auriez demandé pour un homme... mais pour une femme il n'y aura pas de place pendant tout l'été.



Moi je ne compte pas rester comme ça jusqu'à cet hiver, je préfère mourir d'une overdose de médicaments avant. J'en ai trop marre. J'étais proche de m'en sortir avant de me faire renvoyer du foyer.

LE 115 : UN DISPOSITIF HUMANITAIRE QUI MARQUE UNE DIFFÉRENCE DE TRAITEMENT AU SEIN DES MÊMES LIEUX D'HÉBERGEMENT

AÏCHA

— L'inconvénient des gens orientés dans un centre sur une place du 115, c'est qu'ils ne sont pas pris en charge comme les autres par l'équipe éducative. J'ai été un peu surprise. La dame arrive, elle mange et se casse. Une personne qui vient du 115 n'a pas de suivi. Il faut qu'elle soit intégrée dans les places pérennes pour être suivie. Et ce ne sont même pas les éducateurs qui décident de l'orientation sur les places intégrées, c'est le SIAO.

YANNICK

— Certains foyers d'accueil du 115 sont sales. Et tu ne peux pas dormir, ils te réveillent vers six heures du matin et t'as seulement le droit de rester dans la salle commune jusqu'à midi. Si tu as besoin d'un café ils te montrent la machine à 40 centimes.

THOMAS

— Si tu arrives à 20 heures tu peux manger. Le midi c'est réservé aux gens qui sont hébergés là-bas. Des fois, ils te donnent un colis. Quand ils te servent le petit déjeuner le matin, ça ne fait pas envie. Il y avait des pains aux chocolat, la dame qui faisait le service me l'a balancé sur

le plateau, on sentait qu'elle n'avait pas envie de travailler là, qu'elle était coincée là. On ne te donne pas une barquette pour la confiture, elle prend la cuillère la main dans le pot et te la balance sur le plateau directement.

EN L'ABSENCE D'HÉBERGEMENT, SATISFAIRE AUX BESOINS FONDAMENTAUX RESSEMBLE À UNE CHASSE AU TRÉSOR DONT LES PERSONNES PARTAGENT LA CARTE SECRÈTE

YANNICK

— Pour beaucoup d'associations, les SDF ne meurent qu'en hiver. Mais en période estivale il n'y a presque plus de maraudes, de restos du cœur, de colis alimentaires (...) Depuis qu'on dort dans les tentes on fait une mission « flotte » : on part avec 15 bouteilles d'eau aux toilettes publics du quartier.

THOMAS

— Comme en Afrique.

FABIEN

— En plus elle est déconseillée à boire.

KEVIN

— Ça fait plusieurs semaines qu'on la boit, ça va.

YANNICK

— Et le soir on a un peu les téléphones et la bougie pour s'éclairer.

THOMAS

— Moi je ne compte pas rester comme ça jusqu'à cet hiver, je préfère mourir d'une overdose de médicaments avant. J'en ai trop marre. J'étais proche de m'en sortir avant de me faire renvoyer du foyer.

YANNICK

— La rue c'est trop dur mentalement.

THOMAS

— Tu dois trouver où dormir, te laver, manger, laver ton linge, faire des papiers, t'actualiser à Pôle Emploi, t'actualiser au SIAO... on est que des hommes au bout d'un moment...

YANNICK

— Il faudrait coordonner les interventions des associations. Certains jours, tu vois la maraude deux fois et d'autres, pas du tout. Pareil avec les gens qui donnent individuellement. C'est gentil mais ils passent, ils ne savent pas quoi faire et ils t'achètent à manger plusieurs fois par jour alors que d'autres jours rien. Le truc le plus chiant de la rue, c'est l'inconstance.

FABIEN

— Pour les douches, il y a des techniques le week-end : dans le 7^{ème}, il y a un vestiaire collectif. Tu peux rentrer dans le terrain de foot et te laver dans les douches des vestiaires. Tant que les gens laissent propre, personne ne dira jamais rien.

COMMENT RESTER HUMAIN ?

DANIÈLE

Pas d'accueil. Moi quand je suis arrivée à la pension de famille, je suis tombée sur quelqu'un qui s'est assis et qui m'a laissée seule pour faire l'état des lieux. Ça ne m'a pas du tout plu comme accueil. Il n'en avait rien à foutre, il était fatigué. Par contre les résidents m'ont aidée à monter mes affaires et j'ai acheté un repas qu'on a partagé. C'était très sympa » (...) Nous, en pension de famille on est 19 résidents, c'est une petite unité, c'est gérable. Il faudrait plus de structure à taille humaine.

DANIÈLE

Et dans les milieux ruraux ? Ouvrir des foyers, récolter, vivre autrement. Quand on concentre des vies abîmées c'est l'escalade.

DANIÈLE

Il faut créer un esprit famille.

DANIÈLE

Même en urgence je pense que les petites tailles favorisent l'humanité. Ça oblige les gens à se reprendre en main, à sortir de l'isolement.

Pour les personnes privées d'hébergement *on pourrait...*

- **Créer des bagageries** de longue durée, faciles d'accès et d'utilisation,
- **Mettre à disposition des téléphones** pour appeler le 115 ou les secours,
- **Mieux coordonner les associations** pour assurer une continuité des services d'accès à certains droits fondamentaux du lundi au dimanche (hygiène, alimentation, repos...),
- **Augmenter les solutions pour les moins de 25 ans**, en acceptant les 18-25 ans dans les accueils de jour, en particulier lorsqu'il s'agit des structures qui proposent un repas le midi.



IMAGINONS...

- **Un comité représentatif** des personnes privées d'hébergement puisque les CVS sont directement liés au lieu d'hébergement.



Relogés en foyer

*L'expérience
des murs partagés*

LA SOCIALISATION DES ACTES DOMESTIQUES

DANIÈLE

— *Moi les sanitaires je ne peux pas les partager. J'ai connu avant, à l'hôpital, les douches collectives.*

MARIE-ANGE

— *Nous dans les douches, on ne peut même pas laisser les vêtements.*

MARIE-ANGE

— *Nous, on ne peut pas laisser les affaires, sinon c'est tout mouillé. Et le robinet n'est pas réglable, donc tu sors dans ta serviette. Moi j'attendais qu'il n'y ait personne dans les étages pour prendre ma douche.*

AÏCHA

— *Moi par rapport à ce que j'ai connu, j'ai envie de dire que l'avantage des barquettes c'est que tu ne choisis pas alors tu ne peux pas te plaindre « j'aime pas ça, j'aime pas ça ». Tu manges et tu te tais. L'inconvénient c'est que c'est dégueulasse.*

AÏCHA

— *Dans le CHRS où j'étais hébergée, ceux qui vivent dans les studios peuvent manger deux fois par semaine dans le collectif. Moi je n'y suis jamais retournée dès que j'ai eu le studio.*

MARIE-ANGE

— *Moi non plus.*

AÏCHA

— *Nous c'est sur système d'inscription. Mais des fois les femmes s'inscrivent et ne viennent pas. Parfois, elles sont quatre à table. On ne sait pas pourquoi. En tout cas il y en a beaucoup qui ne veulent pas cuisiner pour le collectif.*

MARIE-ANGE

— *Oui du coup il y a un système de roulement pour faire la cuisine, pour éviter que certaines personnes consomment mais ne cuisinent jamais.*

DANIÈLE

— *Moi je suis contre toutes les obligations.*

LES BIENFAITS DU GROUPE À L'ÉPREUVE D'UNE PARTICIPATION CONTRAINTE

AÏCHA

— *Moi je pense que le collectif est nécessaire, il y a des personnes qui arrivent et qui sont mal. Ça fait du bien de ne pas se sentir seul à avoir des problèmes. Le collectif permet aussi d'accepter de l'aide. Ce n'est pas facile d'accepter d'être aidé.*

AÏCHA

— *Attention, le collectif, pour moi, ce n'est pas être obligé d'être dans une salle à faire des activités, mais plutôt en termes de bâti. Je me suis mal fait comprendre.*

DANIÈLE

— *Le collectif permet de connaître d'autres personnes, de se sentir moins seule et c'est important. Est-ce que ce ne sont pas les activités collectives qu'il ne faudrait pas revoir, plutôt que de revoir l'habitation collective ? Un lieu extérieur d'activité permettrait une libre circulation et permettrait d'élargir les connaissances.*

AÏCHA

– Moi je ne restais pas trop dans les espaces collectifs, mais j'en avais un peu marre des autres femmes qui venaient me voir quand elles avaient un problème.

LES FOYERS IMPERMÉABLES : LA FABRIQUE IMPOSSIBLE DU CHEZ-SOI

AÏCHA

– En CHRS il n'y a pas de droit aux visites et c'est largement un problème, surtout pour ceux qui ont des enfants.

MARIE-ANGE

– Ça a encore été évoqué à la dernière réunion. Certaines aimeraient recevoir leur famille. Le problème c'est le manque de place.

DANIÈLE

– Non mais ça fait quand même partie des choses vitales.

AÏCHA

– Il faudrait une salle, un espace aménagé, pour recevoir des amis ou de la famille

DANIÈLE

– Et quand ces gens trouvent un foyer, ils en font quoi de leur animal ?

MARIE-ANGE

– Ben moi j'ai dû laisser mon chat pour rentrer au CHRS. Ça fait un an que je ne l'ai pas vu.

DANIÈLE

– Je suis désolée, c'est un lien d'affection, un protecteur même.

AÏCHA

– A l'époque, nous au CHRS, il y avait une dame qui avait un petit chien. Ça faisait déjà quatre ans qu'elle était là, elle était rentrée avec son petit chien qui était dans son petit panier. Mais quand la nouvelle responsable est arrivée, elle a demandé à la personne de se séparer de son chien parce que c'était le règlement. La dame est partie.

DANIÈLE

– Nous aussi on a un résident qui est venu, qui a été obligé de laisser son chien. Il en était malade ce gars. Par contre, on a un collègue qui est rentré avec son chat. Il a vécu avec lui dans la rue, il l'a depuis qu'il est bébé. En pension de famille, un chat ce n'est pas pareil qu'un chien, mais quand même, est ce que cette question est à exclure ?

LES NOUVEAUX HÉBERGÉS SONT AUSSI NOS VOISINS

MARIE-ANGE

– Quand une personne vient d'arriver dans ta chambre et que tu n'es pas là, l'éducateur, s'il te voit te dit « y'a une nouvelle dame dans ta chambre ». Et encore s'il te voit, sinon c'est la surprise du chef !

DANIÈLE

– Nous c'est pareil. On ne nous présente pas nos nouveaux voisins. Une fois j'ouvre ma porte, le nouveau dit « oh mais y a des femmes ici ! ». Bon, après on est devenu très proches, mais c'est dommage que les nouveaux voisins ne nous soient pas présentés.

LA TENSION ENTRE LA RÈGLE ET LA RELATION

DANIÈLE

— Nous, on a eu récemment un gros gros problème : un résident récemment arrivé qui faisait rentrer des dealers. On a tout essayé, mais je commençais à avoir peur car une fois il m'a crié dessus. C'était tard le soir. Il y en a un autre qui a été exclu : il buvait et se droguait et après plusieurs avertissements il a cassé la gueule du boulanger d'en face. Et même après son expulsion il est revenu plusieurs fois et j'ai dû appeler la police. Par contre, je trouve que dans la cour d'en bas c'est intouchable. Ils font le bruit qu'ils veulent, ils ne participent à rien. Je suis juste au-dessus, je pète les plombs. Il y en a deux qui boivent ensemble et une autre qui reçoit toute sa famille. Il y en a un qui me dit « tu devrais aller au Vinatier, ça te ferait du bien ». J'ai balancé un pot de fleur !

MARIE-ANGE

— Nous aussi il y a du bruit au CHRS. Mais quand on parle trop fort sur le balcon, le veilleur vient et nous demande de baisser le ton. Ça marche parce qu'on sait que sinon ça va finir dans le rapport. Par contre il y en a une qui faisait toujours des histoires, des crises d'hystérie. Maintenant elle est relogée après avoir été exclue définitivement. Sinon, il y en a une qui avait été expulsée, il y avait eu violence avec une autre résidente, mais il y avait d'autres motifs derrière, comme la non-participation au collectif.

DANIÈLE

— Ah bon ?

MARIE-ANGE

— Oui, la non-participation aux tâches peut être un motif d'exclusion.

DANIÈLE

— Il y a des hébergés qui bénéficient de plus d'indulgence.

DANIÈLE

— C'est ce que je ressens vis-à-vis de mes voisins bruyants.

MARIE-ANGE

— Il y a une prime à l'ancienneté parce que les relations sont plus fortes.

MARIE-ANGE

— Moi, une fois une femme est allée chercher le couteau à pain dans la réserve et a menacé tout le monde. Depuis, les couteaux sont enfermés à clefs. Après c'est une autre femme qui avait ramené des couteaux de l'extérieur. Elle a été virée toute de suite. Moi dans ma tête, de toute façon, je me suis dit « surtout ne t'approche pas d'elle ».

AÏCHA

— Il faut reconnaître que dans un CHRS ils reçoivent de tout : problèmes mentaux, problèmes psy...

DANIÈLE

— Très bien, même un psychiatre.

DANIÈLE

— Moi je veux un veilleur de nuit parce que les dealers rentrent et nous ne sommes pas là pour assurer la sécurité. Un veilleur qui pourrait écouter les gens quand ça ne va pas bien. Pas un agent de sécurité. Mais en tout cas le côté psy infirmier m'intéresse bien.

AÏCHA

— Il ne faut pas que la personne hébergée ait besoin d'une surveillance globale sinon elle doit aller à l'hôpital !

DANIÈLE

— En tout cas moi, j'ai des résidents qui viennent me voir la nuit parce qu'ils ne vont pas bien. Et moi je m'épuise et ça ne va pas. Il faut qu'ils trouvent quelqu'un à qui parler.

MARIE-ANGE

— Nous on a interdiction d'ouvrir la porte si quelqu'un sonne. C'est très réglementé.

LE CVS : LE COMITÉ DES VULNÉRABLES SYNDIQUÉS, UNE INSTANCE FORMELLE QUI AIDE À HABITER

AÏCHA

— Des fois, je demandais : vous avez évoqué mon cas à la relève ? Ben non. Alors je leur dis « mais vous faites quoi en réunion ? Je devais avoir une réponse aujourd'hui, t'as pas lu le cahier ? » Ben non. Et voilà, tu te sens comme une merde.

L'ambiance d'équipe c'est important. Si déjà entre eux y'a pas de communication, c'est retentissant. Au départ j'avais peur de m'exprimer face à certains éducateurs, puis avec le CVS, ça passait par là et c'est grâce au porte-parole du CVS qu'on peut faire passer des messages.

DANIÈLE

— Moi je suis élue aussi. Je fais le tour des personnes et j'aide les gens qui ont du mal à s'exprimer. Je fais remonter leur demande.

AÏCHA

— Le CVS c'est important parce que les structures vous écoutent. Ce n'est pas une parole individuelle c'est une parole collective qui peut faire passer des messages à la direction.

DANIÈLE

— C'est une manière de s'approprier les lieux, d'habiter les lieux.

M. MUTEBA

— Dans mon foyer, on n'a plus d'heure pour rentrer. On peut sortir dans la nuit comme on veut. Avant, on fermait la porte à minuit. On a fait les réunions d'hébergés - les CVS - et on a dit que parfois on avait envie de sortir un peu en pleine nuit. Même si c'est 1 heure, 2 heures, 3 heures du matin. C'est le veilleur qui gère depuis.

AÏCHA

Au début, au foyer c'était très dur. Chacun avait ses problèmes, on avait peur de rentrer en CHRS. Tous les CHRS on a peur d'y rentrer. Le collectif fait peur, chacun a ses problèmes, ses manières de faire. Dans un collectif on ne peut pas forcément avoir une chambre individuelle, il n'y a aucune intimité. Dans le monobloc, ce sont des chambres à trois, avant c'était à quatre. On a mis des paravents mais ça ne suffit pas. Une nana veut prier, elle doit le faire devant tout le monde. Ils envisagent de faire des travaux pour que chacun ait sa chambre. J'étais devenue présidente du CVS et on s'est battues pour avoir plus de liberté, comme par exemple rentrer à 1 heure du matin au lieu de 23 heures. On a aussi demandé à choisir notre repas.

En résumé,
il faut davantage de
chez-soi
dans l'hébergement...

- **A quand les structures d'hébergement à taille humaine ?** La possibilité de cuisiner ou de manger dans son espace privé ? Une salle d'accueil pour recevoir la famille, les amis dans des établissements où tout est collectif ?
- **Et pourquoi pas élargir les possibilités d'accueillir son animal** au-delà des foyers spécialisés ?
- **Repensons l'hospitalité pour les personnes accueillies via le dispositif 115**, on pourrait à minima leur distribuer un casse-croûte lorsqu'elles arrivent après l'heure du repas.



INVENTONS...

- **Une forme de conciergerie** dans toutes les structures d'hébergement ou de logements très sociaux : la concentration de personnes en difficulté peut générer un sentiment d'insécurité.

Que sont-ils

Kevin

a intégré le dispositif « garantie jeune » qui lui a permis d'accéder à un studio en résidence sociale. Il travaille actuellement en CDD dans une blanchisserie.

Yannick

a disparu de Lyon du jour au lendemain, personne ne sait où il est.

Thomas

a rejoint une colocation dans le nord de la France. Il travaille et reprend progressivement une vie ordinaire.

Aïcha

habite toujours dans son appartement. Elle a été embauchée comme travailleuse paire par l'association qui l'avait hébergée. Elle valorise son expérience des CVS et de la participation, notamment au sein du collectif SOIF.



rus ?

Danièle

vit toujours en pension de famille et participe activement aux ateliers philo.

Marie-Ange

a réintégré un logement autonome après la mise en place d'une curatelle.

Fabien

vit toujours en résidence sociale. Bénéficiaire du RSA, il dit « avoir arrêté les conneries ».

M. Muteba

attend toujours sa régularisation.



L'invisibilité persistante

*des personnes privées de logement,
justifie à elle seule l'intérêt d'aller
à la rencontre de ce qu'elles vivent.*

Le modèle collectif des entretiens et leur répétition ont invité **Marie-Ange, Thomas, Damien et les autres** à dépasser la mécanique des récits romanesques qui font exister très fort ceux qui d'ordinaire sont forcés de s'effacer.

Ils ont mis en commun leurs expériences personnelles de l'hébergement et partagé des constats. Ils ont partagé le sentiment de solitude face à l'escalade des difficultés que le travail social peine à arrêter. La violence de l'expulsion locative qui s'emballe et emporte avec elle ceux qui n'ont pas su demander de l'aide. Le commencement d'une existence hors norme, discrète, dissimulée derrière les murs de l'hôpital, des foyers, sous une tente, chez un tiers...

Les réponses morcelées de certains services comme la domiciliation, l'accès à l'hygiène ou au petit déjeuner, contraignent à être en déplacement permanent avec parfois plusieurs bagages. Le plus souvent, les affaires sont réduites au minimum utile. Renvoyé d'un guichet à l'autre personne n'a le temps de s'attacher ni aux choses et ni aux autres.

Puis progressivement, l'installation dans une catégorie d'exclus permet aux associations d'identifier l'existence et les besoins d'une personne qui, de son côté, a eu le temps de s'approprier les codes du secteur. Le quotidien s'organise naturellement autour d'actes routiniers qui structurent. Ce qui paraissait étranger jusqu'ici devient familier que ce soit les services de l'urgence sociale ou le fonctionnement de la vie collective des foyers.

Progressivement, des solutions se dessinent, des formes d'accompagnement se mettent en place, invitent aux projets et mettent en mouvement ceux qui avaient été un temps pétrifiés par la galère et l'absence de secours en face.

Le témoignage des personnes rencontrées vient alimenter la compréhension sensible de l'expérience de l'absence de domicile. Mais en avançant dans le travail, le caractère descriptif des récits s'est effacé au profit de points de vue, d'analyses, de propositions que nous avons listées ensemble en pensant aux destinataires des services de demain. Ceux d'aujourd'hui se sont mis en mouvement vers d'autres aventures personnelles, professionnelles. Le caractère participatif de ce travail d'enquête a estompé les stigmates et révélé une capacité d'engagement et de production d'un savoir collectif. La possibilité d'être un individu plus vaste que celui qui a été assigné et circonscrit dans une catégorie sociale disqualifiée a sans doute encouragé le mouvement.

Pour ne pas laisser les discussions s'appuyer sur des représentations trop éloignées de ce que sont les acteurs sociaux, l'animation du groupe m'a parfois conduit à préciser leurs fonctionnements. En dépit de la connaissance du paysage associatif, les personnes concernées entretiennent une vision approximative des enjeux. Si les initiatives visant une meilleure compréhension de ce que vivent les mal-logés se multiplient, il subsiste un manque de dialogue entre les aidés et les aidants. Les enquêtes vont au-devant des usagers des services qui restent encore tenus à l'écart des enjeux institutionnels et des espaces de décisions. **Pour accompagner la transformation des paradigmes du secteur de l'hébergement, la production de connaissances communes entre le public et les professionnels permettrait l'incarnation du pouvoir d'agir.**

Atlantide Merlat



*Dessiner des
possibles
aux côtés des mal-logés*

Pour la **Fondation Abbé Pierre**, le travail patient fourni par **Danièle, Aïcha, Marie-Ange, Kevin, Yannick, Thomas, Fabien** et **M. Muteba**, réunis plusieurs fois à l'agence régionale, offre de nous éclairer depuis un autre périmètre, la perception des réponses et les effets de ces dernières dans le quotidien sur la vie et la trajectoire des personnes.

CES HUIT PERSONNES QUI ONT EN COMMUN DE CONNAÎTRE LA RUE OU DE L'AVOIR ÉPROUVÉE, D'OÙ NOUS PARLENT-ELLES ?

Elles nous parlent des difficultés à vivre à la rue, autant qu'à transmettre ce que cela signifie concrètement. Elles nous parlent également d'un « avant la rue », quand elles étaient logées, hébergées chez un tiers et qu'une sortie du logement ou une expulsion les a précipitées dehors. C'est quand même cela la rue, nous ne sommes pas face à des générations spontanées mais à des personnes qui ont une trajectoire habitat qui cède à un moment donné, quelquefois à répétitions. Elles nous parlent enfin du rôle majeur des modes d'appuis entre les personnes elles-mêmes pour mieux se repérer et

appréhender ce qui arrive, ce qu'il y aura à faire, comment supporter les écueils en matière de satisfaction des besoins fondamentaux et l'attente. C'est aussi cela la rue, des zones de solidarité qui font que les personnes tiennent le coup, qu'elles peuvent se débrouiller pour se protéger, pour ne pas dégringoler davantage.

La Fondation Abbé Pierre a été particulièrement marquée par les enjeux repérés ou suggérés par les personnes qui ont participé à cette démarche collective.

Les expériences de la rue racontent quelque chose d'une nécessaire rencontre entre les personnes et les espaces que sont les dispositifs de réponse censés améliorer leur vie au quotidien : elles témoignent de la difficulté de cette rencontre dans les premiers temps, puis de quelque chose de l'ordre du cheminement des personnes pour s'ajuster aux attentes de dispositifs et en retour quelquefois de l'adaptation des cadres de réponses au réel des personnes.

S'appuyer sur les conditions qui rendent possible cette dynamique pour et avec les personnes, telles qu'elles sont ici en partie décrites, dessine un premier socle pour repenser l'action en direction des personnes contraintes de vivre à la rue.

Ces temps de travail, d'échanges, de réflexions et de propositions fournis par les personnes en vue de la production de ce document suggèrent la possibilité, dès lors qu'on la permet, de passer d'une étape d'expériences de la rue –et des critiques légitimes de ses aléas– aux possibles de la proposition du changement. **L'ouverture d'espaces collectifs et participatifs rend possible concrètement, et non plus théoriquement, l'engagement des personnes et esquisse le**



Le besoin collectif de sortir de l'habitation à la dégradation des choses.

comment on pourrait simplement faire place aux personnes dans la résolution des problèmes de mal-logement, dans la production des réponses, dans les débats et espaces visant à faire avancer les questions sociales.

Enfin ce travail raconte quelque chose de la nécessité collective de sortir de la force du paradigme psychanalytique et de la relation interindividuelle au détriment du faire avec, de la reconnaissance mutuelle, de comment on fait ensemble collectivement pour sortir les gens de la rue et qui ne serait pas forcément un travail unique de faire rentrer les parcours dans la norme. L'action sociale a été longtemps coincée dans cette vision très individuelle des parcours et trajectoires (on doit être propre, avoir un emploi et puis après viendra le logement).

Les politiques publiques vis-à-vis des plus fragiles ont toujours été descendantes et prescriptives et nous observons ensemble la nécessité de recalage à tous les niveaux (les travailleurs sociaux, les politiques, les bailleurs sociaux, la société civile etc.). Parallèlement, est entérinée une décentralisation assumée qui part du terrain

et des situations. L'approche logement d'abord, celle du plan de lutte contre la pauvreté permettent ce recalage. Et c'est bien cela l'enjeu, comment on repense avec les personnes la question de l'ajustement des réponses aux personnes.

La question de la levée de nos propres représentations vis-à-vis des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion est vaste, si vaste que tout le monde doit bouger de sa place pour changer de paradigme sinon on ne fera rien bouger dans la vie et la trajectoire des personnes. Tout le monde de sa place doit entendre la nécessité au changement et après c'est la machine du changement qui doit opérer et c'est là qu'on a besoin du politique.

Pour terminer, la Fondation Abbé Pierre a également entendu à travers ce travail précieux, le besoin de ré-enchanter l'avenir des personnes, redonner des marges de manœuvre, reconnaître les difficultés et les compétences, faire place et le besoin collectif de sortir de l'habitation à la dégradation des choses.

La Fondation Abbé Pierre a beaucoup appris et a encore beaucoup à apprendre des personnes à la rue. C'est pourquoi le travail d'expertise, par et avec les personnes, connaîtra d'autres aventures en 2019.

Véronique Gilet

DIRECTRICE RÉGIONALE

Vanessa Brossard

CHARGÉE DE MISSION



CREATION. REALISATION

-By-





AGENCE RÉGIONALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

283, rue de Créqui
69007 Lyon

Téléphone 04 37 65 15 52

DÉLÉGATION GÉNÉRALE

3, rue de Romainville
75019 Paris

Téléphone 01 55 56 37 00

Télécopie 01 55 56 37 01

fondation-abbe-pierre.fr